

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 04 décembre 2018

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Membres en exercice : 34      | Date de la convocation: 27/11/2018   |
| Présents : 16                 | <i>L'an deux mille dix-huit et le quatre décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>  |
| Dont Présents non votants : 0 |  |
| Représentés : 2               | <b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Marie PASSIEUX, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA, René CAUQUIL |
| Votants: 18                   |  |
| Pour: 18                      | <b>Représentés:</b> Jean-Luc FALIP par Bernard BOSC, Marie-Pierre PONS par Marie PASSIEUX  |
| Contre: 0                     | <b>Présents non votants :</b>  |
| Abstentions: 0                | <b>Excusés:</b> Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL   |
|                               | <b>Absents:</b>  |

Objet: Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Le Pays se fixe, pour 2019, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

### INGENIERIE THEMATIQUE

#### Habitat, logement, cadre de vie

L'habitat avec le Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- Le traitement de la précarité énergétique
- La lutte contre l'habitat indigne et indécent
- Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement
- Le développement de l'offre locative privée et publique.

L'équipe habitat sera habilitée, par le biais d'un conventionnement, à constituer des dossiers CARSAT dont l'aide servira de cofinancement du dossier ANAH.

En accompagnement du Programme d'intérêt général, poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays » qui pour la première fois interviendra à l'échelle du Pays ; les quatre communautés de communes ayant validé l'appui financier.

Un conseil architectural aux particuliers sera toujours assuré, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE, (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois, sous forme de permanences, dans les locaux du Pays à Saint-Chinian

L'Espace Info Energie, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure conseil et information en matière d'économie d'énergies.

#### Développement durable, transition énergétique

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques.

Dans ce cadre, le syndicat mixte souhaite s'engager sur plusieurs actions :

- Un observatoire de l'énergie avec la diffusion d'une carte contributive permettant à la fois :
  - d'affiner le profil énergétique du territoire par le recensement des projets via les communautés,
  - de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie en montrant des exemples concrets et locaux.
  
- L'inscription dans la démarche **TEPOS** (territoire à énergie positive) notamment par une approche de sensibilisation des acteurs locaux, formation destination TEPOS
  - o En complément, suivi du **TEPCV/CEE** qui permet la valorisation pour les maîtres d'ouvrages publics des travaux programmés dans le cadre de la transition énergétique impulsée par le Ministère de l'Ecologie,
  - o Evaluation et suivi des actions portées par le Pays (TEPCV,PIG volet précarité énergétique, ATI ,PAT,AAP.....).
  
- L'évaluation des consommations et les économies d'énergies possibles dans le secteur public,
- La valorisation de l'espace info énergie : la mise en place de temps d'animation « **Les nuits de la thermographie** » et de visites de sites démonstratifs,
- La lutte contre la pollution lumineuse par une action d'information/sensibilisation : **Le jour de la nuit.**
- Mutualiser les déplacements sur le territoire (mise en ligne d'une plateforme de covoiturage sur le site du Pays, groupe de travail maintien ligne Béziers/Neussargues.....),
- Engager une étude d'énergies renouvelables selon opportunités et besoins du territoire.

### **Services à la population**

**La Santé** avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes

- Les soins de premiers recours et les urgences :
  - Le suivi du dispositif Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons « 3MHC » couvrant les secteurs de permanence des soins d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières.
  - Maisons de santé pluriprofessionnelle : suivi et/ou accompagnement
    - o (Olonzac, Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb, Saint Gervais/Hérépian/Graissessac, Pouzolles, Laurens, Saint-Pons de Thomières...).
- Le parcours de santé des personnes âgées : poursuite de la thématique sur Grand Orb avec deux actions prioritaires :
  - o Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins.
  - o Améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité.
- Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins :
  - Mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie
    - Permanences d'Episode à Bédarieux, Capetang, Roujan.
    - Permanences en direction des jeunes : Olonzac, Saint-Pons de Thomières.
  - Participation aux travaux de la Maison des adolescents sur l'ouest Hérault.

La définition du **prochain Contrat local de santé** se terminera courant 2019 avec la construction du programme d'actions dont les axes ont été retenus :

- **Axe 1** : Améliorer l'accès aux soins primaires et aux urgences,
- **Axe 2** : Faciliter l'autonomie et l'inclusion des personnes vulnérables,
- **Axe 3** : Développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

**La Culture** avec la poursuite de l'aventure collective de l'Orchestre de Pays, véritable outil de lien social qui proposera la diffusion de deux spectacles « d'Un Pays pour Laura » tournée vers l'identité occitane et « la Chanson du canal ».

L'écriture du nouveau spectacle autour des événements de 1907 se terminera au printemps, les premières répétitions se dérouleront à l'automne 2019. Cette action s'inscrit dans le développement du Pays d'Art et d'Histoire.

Par ailleurs, des démarches plus pédagogiques et sociales sont engagées pour développer l'Orchestre de Pays, notamment par le biais du chœur solidaire.

### **Le développement économique**

**L'économie en direction de l'entreprise, avec**

- l'accompagnement individuel des entreprises
- dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public, il est confié au Pays l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Cette méthode devra être transférable à l'échelle départementale.

**L'économie agricole avec :**

- l'accompagnement et l'animation de la **filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales** ;
- l'élaboration et le suivi du nouveau programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
  - Conforter les circuits alimentaires de proximité
  - Structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole
  - Favoriser l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation
  - Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

### **Tourisme**

La mise en œuvre du schéma local d'organisation et de développement touristique porte sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

**Le développement du pôle de pleine nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Du Minervois au Caroux :

Suivi et/ou accompagnement des dossiers portés dans le cadre du PPN

L'évaluation des activités de pleine nature pour mesurer l'incidence environnementale de deux temps forts (EPIC Enduro et 6666) et de la stratégie globale ainsi que les retombées économiques (2018-2019),

La mise en œuvre de la stratégie numérique du pôle de pleine nature.

- Le suivi numérique et promotion des sentiers de randonnées (2018-2019),
- L'élaboration du topo-guide GRP « Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

**L'animation du label « Vignobles et Découvertes »,** avec la poursuite du programme d'actions :

- Animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau pour l'appropriation du discours, la qualification de l'accueil, le partage d'une identité avec un accent particulier sur la thématique gastronomie et vin...,
- Nouvelle programmation des RDV au Pays,
- Elaboration d'un kit pour une consommation responsable,
- Appui aux montages de projets techniques et financiers.

### **La poursuite des actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique :**

- Actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, facebook Ads, organisation d'accueil presse et influenceurs...)
  - Offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires ...
  - Mise en œuvre d'une action spécifique vers les résidences secondaires (vecteurs d'image et de fréquentation touristique... invitation de familles, d'amis... donc cible de communication, d'actions...)
  - Actions de communication et d'animation du site des labels, en lien avec le développement de la communication numérique,
- 
- Réflexion pour la mise en place d'outils d'observation à l'échelle de la destination, en complément des dispositifs régionaux et départementaux existants et en partenariat étroit avec les Offices de Tourisme.

### **Patrimoine**

#### **La mise en œuvre du « Pays d'Art et d'Histoire »**

- L'animation du réseau d'acteurs,
- L'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations,
- L'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux,
- La finalisation de l'enquête ethnologique et sa restitution audiovisuelle,
- La stratégie digitale et numérique pour le Pays d'Art et d'Histoire (application avec parcours de découverte, visites virtuelles et immersives)
- L'élaboration d'un outil pédagogique en direction du jeune public (mallette pédagogique),
- Le déploiement et l'accompagnement de la politique muséale.

#### **La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » par :**

- L'information et la communication liées à la démarche OGS
- L'accompagnement et le suivi des opérations en cours dans le Grand Site
- L'élaboration d'un schéma agricole agricole
- La réalisation d'un inventaire des patrimoines
- L'accompagnement du musée de France de Minerve
- Escapade nature sans voiture inter-sites « Carcassonne », « Les neuf écluses de Fonseranes » et « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

### **INGENIERIE TRANSVERSALE**

**1- La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).**

**2- Europe : la mise en œuvre des appels à projets européens pour la génération 2014-2020**

**Leader avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :**

- Agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site
- Patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.

**Coopérations à mettre en œuvre dans le cadre du programme européen Leader :**

- France : réflexions à poursuivre intergals et partenaires associés autour du Canal du Midi,
- Bulgarie : travail avec Groupes d'action locale de Bulgarie et France (Est audois et Pays Haut Languedoc et Vignobles) en vue de créer des produits touristiques et des outils numériques de médiation à destination des croisiéristes et usagers (étude de faisabilité en 2019)

**Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :**

- Investir durablement dans la croissance intelligente
- Réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société
- Encourager la transition énergétique
- Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

**Réflexion sur les enjeux européens post 2020 à croiser avec les enjeux territoriaux avec développement d'une stratégie numérique.**

**3- La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire**

- Santé et APN

**4- Accompagnement et mise en œuvre des contrats de territoire (Contrat de ruralité, Contrat de Contrat Région/Pays et Engagement du département au service du territoire)**

- Accompagnement méthodologique et technique des projets structurants s'insérant dans la Cadre stratégique Pays,
- Croisement des projets avec les stratégies communautaires,
- Croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale,
- Présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats,
- Suivi des dispositifs Bourg-Centre dans le cadre de la politique menée à l'échelle de la région.

**5- Assemblée des Territoires et Parlement de la Montagne**

- Participation aux différents ateliers et assemblées plénières
- Organisation d'ateliers thématiques.

Je vous propose donc de vous prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2019 qui reflètent les priorités d'actions précédemment énumérées.

**Budget total :**

Il sera proposé au vote avec un montant légèrement inférieur à 3 700 000 €.

L'inscription de la totalité des subventions dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour 1 300 000 € provoque une hausse de 18% du budget. Les autres frais sur opérations s'élèvent à 872 000 €. Les frais de personnel, 1 351 000 €, et frais de structures, 177 000 €, restent stables et maîtrisés.

**Répartition des dépenses par chapitre :**

**Fonctionnement**

| Chapitre     | Intitulé             | Montant          |
|--------------|----------------------|------------------|
| 60           | Achats               | 32 562           |
| 61           | Charges externes     | 353 208          |
| 62           | Services extérieurs  | 306 812          |
| 63           | Taxes                | 13 272           |
| 64           | Charges de personnel | 1 351 228        |
| 66           | Charges financières  | 7 000            |
| 68           | Amortissements       | 103 994          |
| <b>TOTAL</b> |                      | <b>2 168 076</b> |

**Investissement**

| Chapitre     | Intitulé                       | Montant          |
|--------------|--------------------------------|------------------|
| 13           | Amortissements des subventions | 81 112           |
| 20           | Immobilisations incorporelles  | 1 423 034        |
| 21           | Immobilisations corporelles    | 20 582           |
| <b>TOTAL</b> |                                | <b>1 524 728</b> |

**Les recettes :**

## Section de fonctionnement :

## Participations

- statutaire du Département de l'Hérault inchangée à 422 480 €,
- statutaire des communautés de communes maintenue à 4 € par habitant( pop DGF) total 368 544 €,
- sur projets du Conseil départemental à 276 969 €,
- des Communautés de communes sur les projets à 139 437 € dont Programme d'Intérêt Général.

## Interventions :

- de la Région Occitanie pour 140 699 €
- de l'Etat pour 306 182 €
- de l'Europe pour 415 153 €.

Autres recettes : 98 612 €.

## Section d'investissement :

- FCTVA 11 900 €

## Subventions sur opérations :

- Région pour 18 600 €
- État pour 18 600 €
- Europe pour 18 600 €.

## Subventions pour opération façades « Colorons le Pays »

- Conseil départemental pour 25 000 €
- Communautés de communes pour 25 000 €.

## Subvention autres partenaires :

- CEE pour 1 303 034 €

Amortissements pour 103 994 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte du débat d'orientation budgétaire. Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 04 décembre 2018.

Le Président,  
Jean ARCAS

